

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du mardi 25 mai 2021

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du lundi 10 mai 2021, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mardi 25 mai 2021 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Elus et personnalités qualifiées) :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e ;
Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;
Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Marie JULIENNE (La Maison Magis) ;
Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6,7).

3^e collègue (Habitants) :

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;
Monsieur Stanislas VERJUS, membre titulaire ;
Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;
Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;
Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;
Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant ;
Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Etaient excusées :

1e collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2^e collège :

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3^e collège :

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2021 ;
2. Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU ;
3. Procédure de mise en place de groupes de travail ;
4. Projet de création d'une bagagerie solidaire ;
5. Organisation de marches exploratoires ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2021

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2021 est approuvé à l'unanimité. Laurence HARDY absente lors de la première séance du Conseil ne prend pas part au vote.

2/ Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU

Emmanuel PIERRAT donne la parole à la Coordinatrice pour qu'elle explique les différentes phases du PLU.

Elle rappelle que le PLU en vigueur, datant de 2006, régit la construction des bâtiments publics et s'étend à tous les aspects de la vie quotidienne. Il doit être actualisé pour prendre en compte le Plan Climat Air Énergie territorial et être adopté en 2023 sous le vocable de Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. L'objectif est de réfléchir à l'évolution de la Ville de Paris sur les 10 prochaines années en utilisant des outils de concertation.

Cette démarche s'articule en quatre phases :

- information préalable avec des réunions publiques (le mardi 4 mai 2021 pour le 6^e) ;
- le Diagnostic territorial (du 12 avril au 16 juillet) : réalisé par l'APUR et la Ville, il présente un état des lieux du territoire. Les parisiens peuvent consulter et exprimer leur avis sur le diagnostic via la plateforme [idée.paris](https://www.paris.fr/idee). Quatre thématiques sont proposées : logement et activité économique ; équipement, services et mobilités ; environnement, nature et santé ; paysage urbain et patrimoine. Les habitants peuvent directement contribuer sur [idée.paris](https://www.paris.fr/idee) ou s'aider de la méthodologie proposée par le CAUE permettant de réaliser des marches exploratoires en autonomie. Ces documents ont été transmis par mail aux Conseillers de quartier.
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (début 2022) qui décrit les priorités du futur PLU bioclimatique ;
- son approbation (en 2023).

3/ Procédure de mise en place de groupes de travail

Le Président explique que les groupes de travail doivent traiter d'un thème précis et ne doivent en aucun cas se substituer à l'instance du Conseil de Quartier. Il précise que les votes s'effectuent en séance plénière. Pour une bonne visibilité de chaque groupe de travail, il propose aux référents de passer par la Coordinatrice pour diffuser des informations. Il demande aux Conseillers s'ils ont des idées de sujets à traiter. Il rappelle que le Conseil peut inviter des agents de la Ville à intervenir en séance ou lors des marches exploratoires.

Jean-Paul COMBENEGRE propose de créer un groupe de travail sur tous les types de « Nuisances » dont il sera le référent.

Laurence HARDY souhaite organiser un groupe ayant pour titre « Végétaliser le quartier Rennes » et accepte d'en être la référente. Elle fait part de quelques idées comme la création d'un jardin partagé ou encore la végétalisation du haut du boulevard Raspail. Stanislas VERJUS constate que ce dernier à un réel besoin de verdure.

Céline HERVIEU s'interroge sur le rapport entre l'espace public et les familles. Elle estime par ailleurs qu'il manque d'aménagements pour les jeunes notamment les étudiants qui n'ont pas d'espace dédié pour déjeuner. Elle ajoute qu'il conviendrait d'installer davantage de poubelles. Jean Paul LAURAS estime quant à lui que c'est à l'intérieur des établissements scolaires que ce genre d'aménagement doit être réalisé afin de ne pas ajouter des nuisances à l'extérieur. Magda MANSOUR est d'accord avec Céline HERVIEU et souhaite promouvoir la vie de quartier à l'extérieur à l'aide de mobilier urbain. Elle prend l'exemple des personnes âgées qui se rencontrent sur les bancs.

Céline HERVIEU propose également d'identifier des lieux pour exposer des œuvres d'art ce qui permettrait une réappropriation de l'espace public. Elle explique que ça s'intègre dans la démarche « Embellir Paris » et son manifeste pour l'esthétisme. Elle souhaite enfin travailler à la revalorisation de la rue de Rennes qui connaît une crise de ses commerces qui se vident.

Emmanuel Pierrat rappelle qu'il a existé à ce titre la programme « Embellir Paris ». Il a siégé comme représentant du Maire du 6^{ème} arrondissement dans cette instance, ce qui a notamment permis de financer une œuvre de l'artiste Aldric Beckma désormais visible sur le mur-pignon du boulevard Raspail (angle rue Notre-Dame-des-Champs).

Mohamed HAÏDARA estime qu'il manque d'espace de coworking. Jean-Paul LAURAS lui rappelle qu'il en existe bien dans l'arrondissement et donne l'exemple de « La maison Magis » qui est très bien équipée. Louis JOUVE lui répond qu'il peut se rapprocher de la Maison des initiatives étudiantes ou encore du 140 rue de Rennes qui loue des espaces de travail.

D'autre part, Louis JOUVE considère primordial de conserver les habitants dans le quartier et veiller à la bonne circulation des piétons notamment sur les trottoirs bien trop souvent encombrés et dangereux pour les personnes âgées. Il suggère de réaliser une marche exploratoire sur ce sujet.

Le Président résume en proposant la création d'un groupe de travail « Convivialité et mobilier urbain » avec Céline HERVIEU comme référente. Il constate également le problème des commerces vides rue de Rennes et ajoute qu'en plus celle-ci va être impactée par le projet Maine-Montparnasse au niveau de la qualité de l'air et des nuisances sonores. Il propose dans un premier temps

d'organiser une marche exploratoire rue de Rennes pour référencer les commerces vides et dans un deuxième temps de créer un groupe de travail à cet effet. Magda MANSOUR et Louis JOUVE en seront les référents.

4/ Projet de création d'une bagagerie solidaire

Emmanuel PIERRAT donne la parole à Céline HERVIEU pour qu'elle présente le projet d'une bagagerie solidaire.

Après avoir rappelé qu'une vidéo présentant la bagagerie solidaire de Paris Centre leur a été transmise par mail, elle explique son fonctionnement et précise qu'elle est gérée par l'association « Mains Libres ». L'idée est d'aider les personnes en très grande précarité en leur offrant un lieu pour déposer leurs affaires en toute sécurité et la possibilité d'être écoutées autour d'un café. Elle estime que les sans domicile-fixe ont besoin de ce genre de services et devraient pouvoir en trouver dans tous les arrondissements, il y a 12 bagageries solidaires pour le moment à Paris. Elle indique qu'un collectif citoyen va porter ce projet pour le 6^e arrondissement et créer une association « la Pause du 6^e » pour sa gestion. Elle propose aux Conseillers qui le souhaitent de devenir bénévoles. Mohamed Haïdara indique qu'il est intéressé mais qu'il convient d'être vigilant quant aux potentielles nuisances occasionnées par cette population.

5/ Organisation de marches exploratoires

Le Président rappelle qu'il y a deux sortes de marches exploratoires. L'une informelle lorsque des Conseillers souhaitent organiser une marche exploratoire dans le cadre de leur groupe de travail et une autre plus formelle lorsque tout le Conseil de Quartier y participe, qui se déroule dans ce cas généralement un matin en semaine avec l'intervention d'un agent de la Direction concernée par le sujet.

6/ Questions diverses

Laurence HARDY suggère de réaliser des cartes de visites pour se présenter en tant que Conseillers de Quartier aux habitants.

Emmanuel PIERRAT donne la parole au public. Jean-Luc VOL évoque un problème de circulation des piétons au niveau du 84 boulevard Raspail. En effet, la boutique de fleurs « Monceau » occupe tout le trottoir sans espace pour les riverains avec des poussettes ou en fauteuil roulant. Le Président lui propose de constituer un dossier avec des photos et de lui transmettre.

Emmanuel PIERRAT informe les Conseillers que le lundi 15 mars, l'entreprise Robert a procédé au dessouchage de l'arbre abattu sur la placette Rennes / Casette et plantera à cet emplacement un jeune sujet en remplacement, à savoir un paulownia.

Il rappelle d'autre part qu'un appel à candidatures pour devenir membre du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris leur a été transmis. Aucun Conseiller du Quartier Rennes n'a souhaité candidater.

Enfin, il signale que la Commission Budget participatif du 6^e se tiendra le mercredi 9 juin à 18h30. Jean-Paul COMBENEGRE représentera le Conseil de Quartier Rennes. Il s'agit d'arrêter la liste des projets qui seront soumis au vote des parisiens en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h.

Emmanuel PIERRAT

Président du Conseil de Quartier